



À PROPOS

Le Layracais n'est plus distribué avec les publicités, il sera déposé directement dans votre boîte aux lettres.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à en informer la mairie.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication et
Rédacteur en chef :
Rémi CONSTANS
Imprimeur : COPIFAC

Le prochain numéro paraîtra en octobre 2020.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 1^{er} septembre 2020 sur secretariatmaire-layrac@orange.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



Layracaises, Layracais, chers concitoyens,

Le dimanche 15 mars 2020, la liste « **Nouvel Avenir pour Layrac : Acte 2** » est arrivée en tête des suffrages exprimés avec **61.72 %**, soit **777 voix** contre 38.28 % soit 482 voix pour « L'Union citoyenne pour Layrac ».

Ce résultat a permis ma réélection dès le premier tour, malgré un taux d'abstention particulièrement marqué du fait des circonstances de l'épidémie de COVID-19, associé à une peur panique de la population âgée qui ne s'est pas déplacée dans les bureaux de vote.

Le taux d'abstention s'est élevé à 56.20 %, aux limites hautes du taux moyen national.

L'écart entre les voix des deux listes est très significatif (295 voix) et légitime le succès de mon équipe.

La situation sanitaire a reporté l'élection et l'installation du maire au 26 mai 2020.

Ce jour-là, j'ai eu l'honneur et la joie d'être élu et installé maire avec 22 voix sur 27.

Cette nouvelle municipalité est constituée de 7 adjoints, 4 conseillers délégués et 15 conseillers municipaux dont 5 appartenant à la liste d'opposition.

L'épidémie de COVID-19 et la période de confinement ont eu un retentissement sur le fonctionnement de la municipalité. **Le personnel municipal a maintenu son activité.**

Le budget pour ce nouveau mandat a été voté le 26 juin 2020.

Le programme proposé par notre équipe est ambitieux et repose sur **5 piliers principaux** :

- Poursuite de l'**aménagement de Layrac et de l'embellissement** du patrimoine architectural,
- Projet de réalisation des **cabinets médicaux** de la maison Libéros,

LE MOT DU MAIRE

- Conception d'un **complexe sportif** avec terrains de sport et **salle polyvalente**,

- Création d'un nouveau **restaurant scolaire**, rue des écoles (ancien garage Normand),

- Poursuite de la **protection de la biodiversité**.

Plusieurs projets plus anciens sont en cours de réalisation :

- Réfection du **chemin de Monseigne** avec consolidation de la voirie, du revêtement et des réseaux,

- **Parcours de santé** au terrain du Royal avec plantation d'arbres et d'arbustes dont une haie mellifère, qui sera inauguré prochainement,

- **Lotissement de Lagravade** en cours de construction,

- Arrivée de la **fibre optique** sur notre commune avec installation dès 2021. 694 foyers sont aujourd'hui éligibles à une offre de fibre optique,

- Chantier de **restauration de la mosaïque de l'église Saint Martin** qui vient de débuter, effectué par la société SOGRA. Mise en place d'un échafaudage pour la restauration des toitures de l'abside, des absidioles et des modillons des colonnes.

La période de déconfinement qui vient de débuter est une période d'instabilité avec des **manquements sur l'observance des règles de distanciation et des gestes barrières** qui méritent vigilance et attention car un risque de nouveau pic de contamination persiste.

L'été a débuté avec une chaleur à plus de 30 degrés certains jours, entrecoupée d'orages violents.

L'établissement des contacts de listes des personnes fragiles vient d'être complété par l'envoi d'un courrier à plus de 800 personnes sur la commune. Les réponses permettent d'actualiser notre base de données afin d'être plus réactif envers le public cible.

Le maire et la nouvelle municipalité vous souhaitent des vacances heureuses et reposantes pour que chacun retrouve entrain et tonus.

Rémi CONSTANS
Maire de Layrac et
Conseiller Départemental du Canton Sud-Est agénais

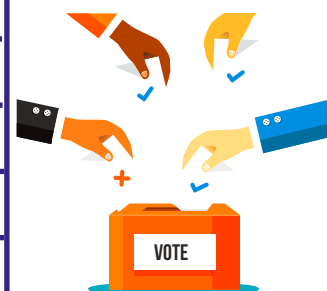




ÉLECTION MUNICIPALE

► DÉPOUILLEMENT / RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

INSCRITS	3005		
VOTANTS	1316	44 %	
ABSTENTION	1689	56 %	
BULLETINS BLANCS	20	1,52 %	
BULLETINS NULS	37	2,81 %	
EXPRIMÉS	1259	95,67 %	
LISTES	TÊTES DE LISTE	NOMBRE DE VOIX	% OBTENU
UNION CITOYENNE POUR LAYRAC	Marie-Pierre MONESTES	482	38,28 %
NOUVEL AVENIR POUR LAYRAC : ACTE 2	Rémi CONSTANS	777	61,72 %



► LES LISTES DES CANDIDATS

Nouvel Avenir pour Layrac : Acte 2

Rémi CONSTANS

Mme. Isabelle BARATTO
M. Thierry PILLIAUDIN
Mme. Josiane BARENNE
M. Claude RAYMOND
Mme. Sandrine DELBOSC
M. Patrick VALIERE
Mme. Annie SCHMIDT
M. Jean-Jacques AURENSAN
Mme. Elisabeth VIGNERON
M. Jean-Jacques TUFFERY
Mme. Sandra CONTOU-DUFRENNE
M. Maurice GENDRE
Mme. Léa LONGO
M. Louis-Pierre PEYRET
Mme. Janine DUPIEU
M. Bernard LAGARDE
Mme. Joëlle MERESSE
M. Jean-Pierre LESPE
Mme. Maryse CROSETTA
M. Hervé SAINT-PIERRE
Mme. Catherine TEXIER
M. Eric SEUBE
Mme. Catherine RION
M. Daniel CAMBERLIN
Mme. Sandrine BALAGUER
M. Pierre PENFRAT

Union Citoyenne pour Layrac

Marie-Pierre MONESTES

M. Jean-François GARAYOA
Mme Véronique LASGLEYZES
M. José BARADA
Mme Stéphanie LABARCHEDE-DAVENNE
M. Michel SAINT-MARTIN
Mme Françoise DECLOET
M. Abib GARGAT
Mme Mélissa SENTEX
M. Frédéric AHMED
Mme Marion SDRIGOTTI
M. Sylvain GUERRIN
Mme Mylène BETTIN
M. Michel MORENO
Mme Corinne ZANEL
M. Grégory LACAVE
Mme Sandrine CACERES
M. Lucas ZANEL
Mme Anais BOUIN
M. Patrick COURS
Mme Claude RAMIS
M. Jean-Luc ALONSO
Mme Céline TISSINIER
M. Roger BEN AÏM
Mme Carole VIGNEAU
M. Philippe MARULAZ
Mme Nadine GARAYOA



CONSEIL MUNICIPAL

Les élus



M. CONSTANS
Maire



M. PILLIAUDIN
1^{er} adjoint



Mme BARATTO
2^{ème} adjointe



M. RAYMOND
3^{ème} adjoint



Mme BARENNES
4^{ème} adjointe



M. VALIERE
5^{ème} adjoint



Mme DELBOSC
6^{ème} adjointe



M. AURENSAN
7^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux

Conseiller(e)s
délégué (e)s



M. TUFFERY



Mme CONTOU-DUFRENNE



M. PEYRET



M. LAGARDE



Mme SCHMIDT



Mme VIGNERON



M. GENDRE



Mme LONGO



Mme DUPIEU



Mme MERESSE



M. LESPE



Mme CROSETTA



M. SAINT-PIERRE



Mme TEXIER



Mme MONESTES



M. GARAYOA



Mme LASGLEYZES



M. BARADA



Mme LABARCHEDE-DAVENNE

► COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

En application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), le Conseil Municipal de LAYRAC s'est réuni au Foyer des Campagnes sur convocation de Monsieur le Maire le mardi 26 mai 2020 à 19 h 00.

En raison de la crise sanitaire la séance s'est déroulée à huit clos selon les modalités définies par l'article L2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

► INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Rémi CONSTANS, doyen, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions :

Mme Isabelle BARATTO
M. Thierry PILLIAUDIN
Mme Josiane BARENNE
M. Claude RAYMOND
Mme Sandrine DELBOSC
M. Patrick VALIERE
Mme Annie SCHMIDT
M. Jean-Jacques AURENSAN
Mme Elisabeth VIGNERON

M. Jean-Jacques TUFFERY
Mme Sandra CONTOU DUFRENNE
M. Maurice GENDRE
Mme Léa LONGO
M. Louis-Pierre PEYRET
Mme Janine DUPIEU
M. Bernard LAGARDE
Mme Joëlle MERESSE
M. Jean-Pierre LESPES

Mme Maryse CROSETTA
M. Hervé SAINT-PIERRE
Mme Catherine TEXIER
Mme Marie-Pierre MONESTES
M. Jean-François GARAYOA
Mme Véronique LASGLEYZES
M. José BARADA
Mme Stéphanie LABARCHEDE-DAVENNE

► ELECTION DU MAIRE

Nombre de votants : 27 / Nombre de bulletins blancs : 5 / Nombre de suffrages exprimés : 22 / Majorité absolue : 12
Monsieur Rémi CONSTANS a obtenu 22 voix et a été proclamé Maire. Il a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Sous la présidence de Monsieur Rémi CONSTANS, Maire :

► DÉSIGNATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Nombre de votants : 27 / Nombre d'abstentions : 5 / Nombre de suffrages exprimés : 22
Le Conseil municipal à la majorité a fixé à 7 le nombre des adjoints au Maire.

► ELECTIONS DES ADJOINTS

Nombre de votants : 27 / Nombre de bulletins blancs : 5 / Nombre de suffrages exprimés : 22 / Majorité absolue : 12
La liste de candidats aux fonctions d'adjoints présentée par Monsieur Rémi CONSTANS a obtenu 22 voix.
Ont été proclamés adjoints au Maire et immédiatement installés :

• Thierry PILLIAUDIN	1 ^{er} adjoint
• Isabelle BARATTO	2 ^{ème} adjointe
• Claude RAYMOND	3 ^{ème} adjoint
• Josiane BARENNE	4 ^{ème} adjointe
• Patrick VALIERE	5 ^{ème} adjoint
• Sandrine DELBOSC	6 ^{ème} adjointe
• Jean-Jacques AURENSAN	7 ^{ème} adjoint

► ONT ÉTÉ DÉBATTUES ET VOTÉES

à la majorité

22 pour

5 abstentions (Mme MONESTES - M. GARAYOA - Mme LASGLEYZES - M. BARADA - Mme LABARCHEDE-DAVENNE)

les différentes délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal





VIE DE LA COMMUNE

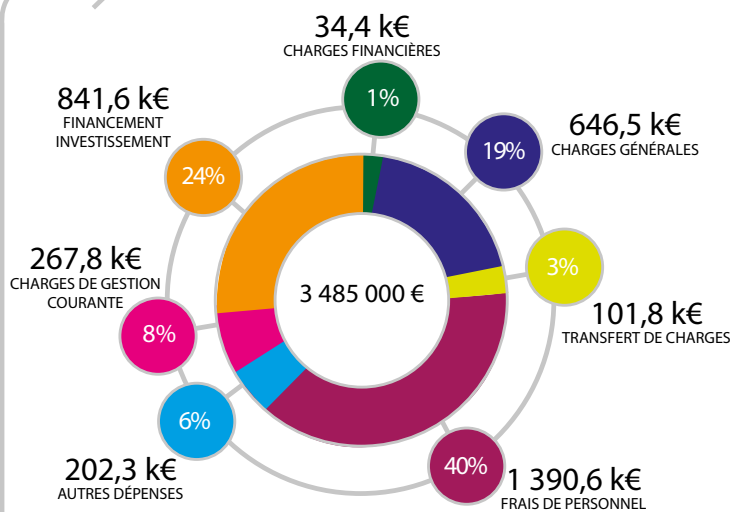
BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget 2020 de la commune se caractérise par :

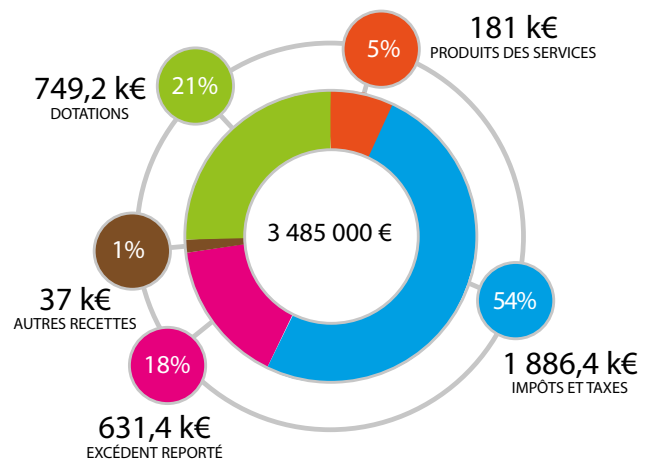
- la stabilité des taux d'imposition,
- la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement en adéquation avec les besoins de la population,
- la maîtrise de l'endettement communal,
- un programme d'investissement orienté vers la conservation du patrimoine et la réhabilitation des voiries,

FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES

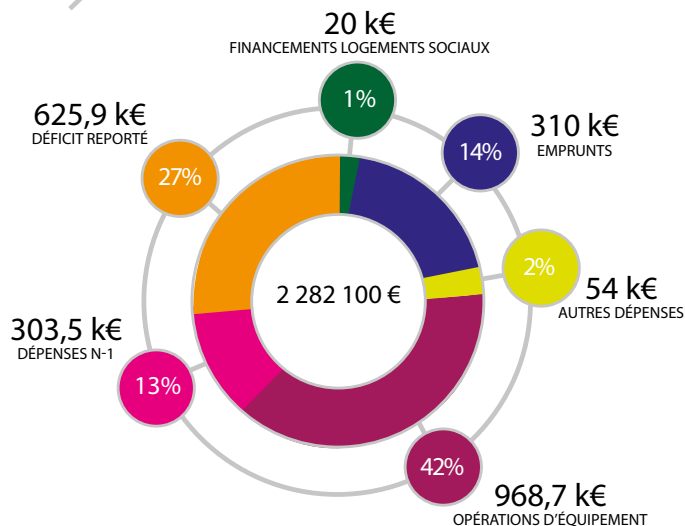


RÉPARTITION DES RECETTES

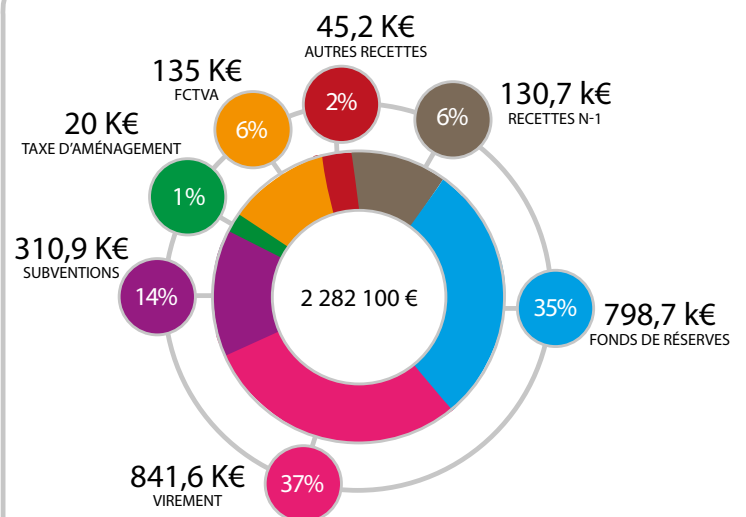


INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES



RÉPARTITION DES RECETTES



DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

Investissement courant bâtiment	70 000 €
Investissement courant voirie	100 000 €
Matériel Mairie et écoles	41 500 €
Restauration des absidioles et mosaïques de l'église St Martin	342 200 €
Accessibilité des bâtiments	10 000 €

Études restauration scolaire	20 000 €
Études accueil mairie	10 000 €
Études cabinets médicaux	20 000 €
Travaux chemin de Monseigne	345 000 €
Aménagement du cimetière	10 000 €

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS MUNICIPALES

Chaque commission se compose d'un Président (le maire est le président de droit de chacune d'entre elles), d'un vice-président et de 5 autres membres dont le dernier cité fait partie de l'opposition.

Administration générale, Associations :

Vice-Président : Thierry PILLIAUDIN - S. CONTOU-DUFRENNE - M. CROSETTA - J. MERESSE - A. SCHMIDT - V. LASGLEYZES (UCPL)

Culture, Animation Ville, Tourisme, Patrimoine, Jumelages :

Vice-Présidente : Sandrine DELBOSC - JP. LESPEL - L. LONGO - H. SAINT-PIERRE - A. SCHMIDT - J. BARADA (UCPL)

Enfance jeunesse éducation :

Vice-Présidente : Isabelle BARATTO - S. CONTOU-DUFRENNE - M. CROSETTA - J. DUPIEU - L. LONGO - S. LABARCHEDE-DAVENNE (UCPL)

Finances :

Vice-Président : Claude RAYMOND - JJ. AURENSAN - J. BARENNES - T. PILLIAUDIN - P. VALIERE - JF. GARAYOA (UCPL)

Travaux, Bâtiments, Développement durable :

Vice-Président : Jean-Jacques AURENSAN - M. GENDRE - B. LAGARDE - C. RAYMOND - E. VIGNERON - MP. MONESTES (UCPL)

Urbanisme, Agriculture :

Vice-Présidente : Josiane BARENNES - I. BARATTO - L. LONGO - L-P. PEYRET - JJ. TUFFERY - MP. MONESTES (UCPL)

Vie économique, Développement, Emploi, Agriculture :

Vice-Président : Thierry PILLIAUDIN - JJ. AURENSAN - J. MERESSE - C. RAYMOND - E. VIGNERON - V. LASGLEYZES (UCPL)

Voirie, Transports, Déplacement, Matériel :

Vice-Président : Patrick VALIERE - I. BARATTO - M. GENDRE - B. LAGARDE - JJ. TUFFERY - MP. MONESTES (UCPL)

DÉLÉGATIONS

Délégation Territoire Energie de Lot-et-Garonne

Délégués titulaires : Mrs J-J. AURENSAN et P. VALIERE / **Délégués suppléants :** Mrs M. GENDRE et J-J. TUFFERY

Délégation SIVU (chenil fourrière)

Délégués : Mme J. DUPIEU et M. H. SAINT-PIERRE

Délégation pour siéger aux Conseils des écoles maternelle et élémentaire

Déléguée : Mme I. BARRATO

Membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Mr JJ. TUFFERY et Mmes I. BARATTO, J. DUPIEU, S. CONTOU-DUFRENNE, MP. MONESTES.

AGENDA

(sous réserve du respect du protocole sanitaire)

2020

JUILLET À SEPTEMBRE

du 7 juillet au 8 sept. Tous les mardis	10h	visites guidées de Layrac organisées par l'ATPL	Office du tourisme
Jeudi 3 sept.	21h	Concours de belote du BCLA	Salle Raymond Crébessac
Sam. & Dim. 5 & 6 sept.	9h	Marché gourmand organisé par le Comité des Fêtes	Esplanade Charles de Gaulle
Sam. & Dim. 5 & 6 sept. Samedi, visites libres / Dimanche,	9h	Journées du patrimoine visites guidées de Goulens. Départ 10 h 00 de la place centrale du hameau de Goulens. Visites guidées de Layrac. Départ 14 h 30 place du Monument aux morts.	Layrac & Goulens
Vendredi 11 sept.	21h	Cinéma La Récré	Foyer des Campagnes

OCTOBRE

Jeudi 1 ^{er} oct.	21h	Concours de belote du BCLA	Salle Raymond Crébessac
Vendredi 9 oct.	21h	Cinéma La Récré	Foyer des Campagnes
Mercredi 28 oct.	14h	Cinéma La Récré	Foyer des Campagnes



► PETITE HISTOIRE DES ÉPIDÉMIES DE PESTE EN AGENAIS

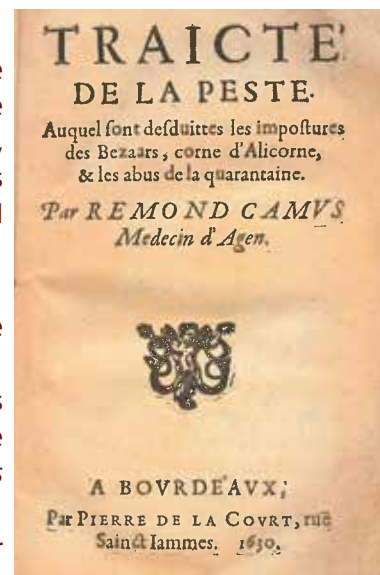
Remond CAMUS a publié en 1630 un Traité consacré à l'épidémie de peste survenue 15 mois plus tôt à Agen, au XVII^{ème} siècle durant les années 1628-29. L'auteur issu d'une ancienne famille agenaise ayant fourni plusieurs consuls de la ville au siècle précédent, était un médecin installé à Agen. L'intérêt et l'actualité de cet ouvrage est de relater ses réflexions sur un type d'épidémie dont les causes n'étaient pas encore connues au XVII^{ème} siècle.

Des miasmes et la vengeance divine étaient alors évoqués comme seuls responsables.

Le bacille coupable ne fut découvert qu'au XIX^{ème} par ALEXANDRE YERSIN (né dans le canton de Vaud en Suisse) auquel on attribua son nom *Pestis Yersinius*.

Les traitements utilisés à l'époque contre la peste, avec « les impostures des extraordinaires *Bezars* et les cornes d'*Alicorne* » sont décrits dans le IX^{ème} chapitre. Dans le dernier chapitre le Dr Camus discute les « *abus de la quarantaine et de savoir si quarante jours sont nécessaires pour désinfecter ceux qui peuvent en avoir besoin...* ».

« Pourquoi quarante jours ? Plutôt qu'une durée plus longue ou plus courte pour désinfecter quelqu'un ? »



L'histoire du coffre découvert et ouvert en Egypte sous domination romaine, avec le dégagement d'une pestilence, est à l'origine d'une véritable pandémie qui gagna la Grèce et l'Italie. Le principe de contagion était déjà admis puisque le mot de Contagion était déjà appliqué à ce fléau gravissime. La peste était « *une maladie si dangereuse que seul le nom d'icelle était capable de nous donner de l'appréhension et de l'étonnement* ».

La durée de quarante jours y est très critiquée d'autant que des durées bien plus longues de quarantaine étaient pratiquées, pouvant dépasser plusieurs quarantaines successives et même aboutir à plusieurs années d'isolement.

La conclusion du Dr. Camus dans le dernier chapitre de son livre est de critiquer la longueur des périodes de quarantaine. De plus, il considère comme une véritable imposture, les médications utilisées telles *la pierre de Bézoard* ainsi que *la poudre de cornes de Licorne*.

Ainsi à quatre siècles de distance, on retrouve une analogie et les mêmes critiques formulées sur les thérapeutiques utilisées qu'elles soient médicamenteuses ou qu'elles soient représentées par le confinement ou quarantaine qui seuls pouvaient isoler les sujets infectés.

De plus, on retrouve les mêmes principes appliqués par les sujets « *infectés* » selon l'axiome « partir vite, aller loin et revenir tard ».

Durant les siècles passés, les consuls et les prêtres du Chapitre de Saint-Etienne se déplaçaient au cours de l'épidémie depuis l'agenais vers le villeneuvois.

Ces principes furent appliqués par nos concitoyens à l'annonce du confinement et pour beaucoup ils choisirent d'aller dans leur résidence secondaire près l'océan et y restèrent durant toute la période de confinement !

Le rappel des gestes barrières d'aujourd'hui qui nous sont décrits dans les médias pluri-quotidiennement dit autrement en langage de l'époque par le Dr. Camus en dernière page de son Traité :

« *La période d'isolement est de vingt jours au maximum sous réserve que les infects n'aient aucune conversation ni aucune familiarité avec les malades pestiférés ou autres censés être dans les termes de l'infection* ».

In fine, nous voyons que l'analyse critique du XV^{ème} siècle ou celle du XXI^{ème} siècle, repose sur les mêmes principes. Aussi, les épidémiologistes devront toujours avoir en mémoire, les acquis des épidémies passées...

» RÉTROSPECTIVE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

8 MAI 2020



REMISE DE L'ÉCHARPE

26 MAI 2020

Mme. Léa LONGO, la plus jeune conseillère municipale âgée de 20 ans, remet l'écharpe à Monsieur le Maire, réélu pour son deuxième mandat.



MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR REMERCIER LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ.

10 JUILLET 2020



ÉTAT CIVIL LAYRACAIS DE 2013 À 2020

► DÉMOGRAPHIE

Les chiffres de la mortalité à Layrac sont relativement stables depuis 7 ans. Il n'y a pas de surmortalité constatée en ce début d'année marquée par l'épidémie de Covid-19. La mortalité est même nettement inférieure à 2018, où la commune a enregistré un pic de décès lors de la période hivernale avec la grippe saisonnière. Il n'y a pas de différence significative dans la répartition des décès par sexe. En revanche, l'âge moyen de décès sur la période se situe aux alentours des 80 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes. A titre de comparaison, la moyenne d'espérance de vie sur la même période au niveau national est de 79 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 du 01/01 au 06/07
DECES DOMICILE	16	7	16	10	9	11	3	6
ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	20	23	17	14	24	13	24	10
EPHAD ST Martin	16	9	14	13	16	39	14	9
FEMME	26	15	25	15	19	30	22	13
AGE MOYEN	83	77	85	84	85	82	85	76
HOMME	26	24	22	22	30	33	19	12
AGE MOYEN	81	77	78	78	81	85	82	85
TOTAL	52	39	47	37	49	63	41	25



ENFANCE ET JEUNESSE

► ALSH - ÉTÉ 2020

En cette année si particulière, l'accueil de loisirs a dû s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire et limiter le nombre d'enfants à accueillir. Les conditions d'inscription ont été modifiées et priorité a été donnée aux enfants dont les 2 parents travaillent. Le protocole sanitaire, transmis par Jeunesse et Sport, sera appliqué scrupuleusement. L'équipe accueillera les jeunes vacanciers du **6 juillet au 28 août de 7 h 30 à 18 h 30**. Des animations sont d'ores et déjà programmées alliant sport et culture. Le programme des sorties n'est pas finalisé dans l'attente de nouvelles directives de Jeunesse et Sport.



LES LAYRACAIS S'ILLUSTRENT

► UNE BELLE MÉDAILLE D'ARGENT !

Passionné par la pétanque et le monde associatif, Serge MIROUZE a toujours répondu présent ! Arbitre régional de Pétanque et secrétaire de l'association sportive « La Boule Layracaise », Monsieur Serge MIROUZE s'est vu récompensé pour son investissement le 6 décembre 2019 dans les salons de la Préfecture. En effet, il a été décoré de la médaille d'Argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal lui présentent toutes leurs félicitations et le remercient pour son engagement associatif et son dévouement.



► TENNIS CLUB AMICALE LAÏQUE LAYRAC.

L'équipe féminine du club de Tennis de Layrac a été championne départementale en février 2020.

» PANDÉMIE DE LA COVID-19

► COVID-19

Des initiatives et actions ont été prises par la municipalité pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, dans le respect des directives gouvernementales.

► Réorganisation des services de la mairie

L'accueil de la mairie a été remplacé par une **permanence téléphonique**, un accueil physique a été maintenu pour délivrer des attestations de déplacement à la population et pour assurer les fonctions essentielles de l'état civil (naissances, décès).

Le centre technique est resté actif quotidiennement en veillant à assurer la propreté et la sécurité de la commune et régler les différents problèmes rencontrés.

La plupart des agents ont poursuivi leur mission en présentiel.

Certains agents ont été placés en **télétravail** et d'autres ont bénéficié d'**autorisations spéciales d'absences** (ASA) pour garder leurs enfants à domicile.

► Classes d'accueil des enfants des professionnels de santé

Conformément aux directives préfectorales et sous le contrôle de l'Inspection Académique, les locaux de l'école élémentaire de Layrac ont permis d'accueillir les enfants des professionnels de santé du territoire. La continuité de la scolarité de ces enfants a été assurée par les enseignants de Layrac et des communes environnantes.

La crèche de Layrac était fermée par décision administrative de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), la micro-crèche du Passage assurait l'accueil des enfants du personnel soignant.

► Plate-forme Solidaire

Une plate-forme téléphonique a été activée lors du confinement mettant en contact des bénévoles en capacité de faire les courses alimentaires, de pharmacie et autres besoins pour les personnes dites isolées, fragiles ou ne pouvant se déplacer au quotidien.

► Masques

Au début de la crise, les masques en stock ont été distribués en priorité aux services de la municipalité ayant un contact direct avec le public (agents des services techniques, de l'accueil de la mairie et des classes accueillant les enfants du personnel soignant).

L'Agence régionale de Santé (ARS) a réquisitionné ensuite une partie du stock de masques de la mairie pour les utiliser dans les unités hospitalières COVID-19 et pour leurs personnels.

Compte tenu de l'absence de reconstitution de stocks, une pénurie est survenue et n'a été résolue que tardivement. Ainsi 2000 masques ont pu être distribués à la population par les élus à partir du 5 juin, .

La distribution de masques « grand public » conformes aux directives ministérielles a débuté pour les personnes les plus âgées et les plus fragiles selon un ordre décroissant d'âge (100 – 60 ans).

Cette distribution a eu lieu en mairie pour ceux pouvant se déplacer après appel téléphonique ou à domicile pour les autres. Certaines familles n'ont pu être contactées et un stock de masques reste disponible en mairie.

Cet été, un nouveau stock suffisant de masques sera reconstitué en prévention d'une deuxième vague.

Actuellement, avec la reprise de la circulation du virus et le risque de reprise de l'épidémie, des nouvelles mesures viennent d'être prises par le gouvernement, (résumées ci-dessous). Dans le cas où les citoyens en situation de précarité, n'auraient pas reçu le masque envoyé par l'État, une aide pourra leur être apportée (CCAS).

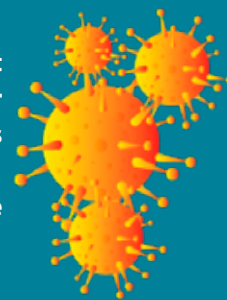
COVID-19
CORONAVIRUS



ALERTE COVID-19

Le décret N°2020-884 du 17 juillet 2020 est venu modifier le décret du 10 juillet 2020 prescrivant depuis le lundi 20 juillet 2020, le port du masque rendu obligatoire pour toute personne à partir de 11 ans dans les lieux publics clos, l'ensemble des commerces et des bâtiments administratifs recevant du public.

De plus, les différentes mesures « barrières » ainsi que la distanciation physique (1m) entre chaque individu doivent être appliquées et respectées pour limiter la transmission du virus.



TRAVAUX

► PARCOURS DE SANTÉ DU ROYAL

Dès à présent, vous pouvez profiter du parcours de santé mis à votre disposition en bas du « Royal ».

En effet, pendant le confinement le chantier s'est maintenu et a abouti à la création d'un cheminement au milieu du parc végétal et arboré du Royal avec l'implantation à proximité d'une haie mellifère et de carrés potagers et floraux.

Cet ensemble a pour but de concilier les enjeux écologiques, la protection de la biodiversité en particulier des abeilles, le maintien d'une bonne santé des layracais par l'activité physique et enfin la pédagogie, au travers des carrés potagers et floraux, qui seront utilisés par les enfants des écoles et du centre de loisirs.

Les séniors y trouveront des circuits adaptés à leurs performances et métrés. Des agrès sont installés pour les plus jeunes ainsi qu'un coin pique-nique et des jeux pour les enfants.



► LOTISSEMENT LAGRAVADE

Les travaux du nouveau lotissement du bailleur social Ciliopée ont bien avancé, malgré la période de confinement. La première tranche de travaux porte sur la création de 20 logements locatifs sociaux, situés à l'arrière de la résidence privée des Jardins de Sophie. Cette zone est amenée à se développer puisque 21 logements supplémentaires sont prévus par la suite, toujours par le même bailleur social.

Le secteur de Lagravade et du Papet fait à ce titre l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, définissant l'ensemble du fonctionnement des réseaux et des accès desservant ce futur quartier.

► TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Les travaux de restauration de l'église Saint-Martin ont démarré le 22 juin dernier.

L'opération concerne la dépose de la mosaïque médiévale de Samson terrassant le lion après un premier nettoyage et entoilage pour son assèchement (travaux de restauration réalisés par la société SOCRA). Cette entreprise assurera également la restauration des modillons des colonnes extérieures de l'abside. Par ailleurs, le chantier porte également sur la réfection des toitures des deux absidioles et de l'abside (travaux entrepris par la SGRP – Société Gersoise de Restauration du Patrimoine).

Le chantier a nécessité la mise en place d'un échafaudage. Il est strictement interdit à quiconque de pénétrer dans l'espace de chantier, extérieur et intérieur au bâtiment, sous peine de sanctions. Ce chantier est soumis aux contraintes liées au Covid.

Des nouvelles conditions de circulation ont été définies avec la mise à double-sens de circulation de la rue de l'Eglise le temps des travaux pour permettre l'accès à la Place du Royal. Le stationnement des véhicules sera strictement interdit rue de l'Eglise.

Ces travaux devraient s'échelonner sur neuf mois.



► TRAVAUX CHEMIN DE MONSEIGNE

Les travaux de réfection du chemin de Monseigne ont démarré. Une étude sur la portance de la chaussée a mis en exergue le besoin de renforcer certains travaux de structure et réseaux, qui engendreront inéluctablement des coûts supplémentaires au budget initial.

Le maître d'œuvre a été choisi, il s'agit du cabinet AC2i. La commune de Layrac vient de procéder à l'appel d'offre pour les différentes tranches du marché de travaux.

TRAVAUX

TRAVAUX PRÉPARATOIRES FIBRE OPTIQUE

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre optique ont pris du retard lié au confinement mais se poursuivent et devraient permettre prochainement de couvrir l'ensemble de la commune. L'offre FTTH (Fiber To The Home) apportera la fibre optique directement jusqu'à l'entrée du domicile, permettant d'accéder à une connexion internet particulièrement rapide et stable. Le raccordement FTTH constitue l'une des principales façons d'installer un réseau très haut débit fibré à destination des particuliers. Comme son nom l'indique, via cette technologie la fibre est déployée tout au long du réseau depuis des nœuds de raccordement jusqu'à la prise murale de l'utilisateur. A ce jour, l'opérateur Orange a signalé que 694 foyers sont éligibles à la fibre sur la commune. Les foyers concernés seront directement contactés par l'opérateur pour l'installation de la fibre. Le choix de l'opérateur appartient au futur abonné. Un camion d'information d'Orange était installé les 17 et 18 Juillet dernier, place du 11 Novembre 1918 pour renseigner la population à ce sujet. Les autres opérateurs devraient se manifester prochainement.

SPORT ET ASSOCIATION

ASL - Poule 6

13/09	A1 Beaumont-de-Lomagne	Layrac	25/10	Layrac	Saint-Girons
20/09	Layrac	Rieumes	08/11	Miélan-Mirande-Rabastens	Layrac
27/09	Pont-Long	Layrac	15/11	Layrac	Balma
11/10	Layrac	L'Isle-Jourdain	22/11	Morlaas	Layrac
18/10	Aramits-Asasp	Layrac	06/12	Coarrazay-Nay	Layrac
			13/12	Layrac	Lourdes

Reprise des entrainements de l'ASL depuis le 18 juin. **Poule 6** : Layrac / Pont Long / Balma / Astarac Bigorre / Aramits ASASP / Lourdes / Rieume / Saint Girons / Beaumont de Lomagne / Coarrazay Nay / L'Isle Jourdain / Morlaàs

BCLA

Matches aller 2020

26/09	20 h 00	ABCLA - BCLA	B ARRIGANS	07/11	20 h 00	ELAN BEARNAIS PAU NE	ABCLA - BCLA.
03/10	20 h 00	DENEK BAT URCUITIE	ABCLA - BCLA	14/11	20 h 00	CTC GRAND ADOUR DAX	ABCLA - BCLA
10/10	20 h 00	ABCLA - BCLA	ES DU BRUILHOIS B	21/11	20 h 00	ABCLA - BCLA	BASKET SEYCHES St BARTH
17/10	20 h 00	LONS BASKET	ABCLA - BCLA	28/11	20 h 00	ABCLA - BCLA	US STC CHALOSSE
31/10	20 h 00	ABCLA - BCLA	AVENIR B CHALOSSE	05/12	20 h 00	RAMOUS ORTHEZ B	ABCLA - BCLA
				12/12	20 h 00	ABCLA - BCLA	AURIBAT - CASSEN ST GEOURS B

BIODIVERSITÉ

BIODIVERSITÉ

Différentes mesures sont prises pour le maintien de la biodiversité au niveau du territoire de la commune :

- Concernant les routes départementales, la pratique du **fauchage raisonné** est devenue systématique. Ainsi on conserve la pousse de fleurs et la faucheuse départementale n'agit que sur les accotements et la partie supérieure externe du fossé.

- La tonte des pelouses des particuliers favorisée par une pluviométrie exceptionnelle en 2020 mérite l'observation de quelques principes essentiels concernant les plantes et fleurs dont les marguerites et surtout les orchidées. Parmi celles-ci, les plus fréquentes étant ophrys abeille (ophrys apifera), orchis pyramidal, orchis bouc, qui poussent au début de l'été.

Le Département et notre territoire 47 sont très riches en orchidées.



- La nidation des espèces d'oiseaux protégés concerne essentiellement les hirondelles. Elles font leur nid tous les ans au début de l'été sur plusieurs bâtiments. Ainsi **les hirondelles de fenêtre** « protégées par la loi du 10 juillet 1976 » sont présentes au niveau du bâtiment de la mairie, du bâtiment du Prieuré, et sur l'immeuble de l'ancienne boucherie rue Prosper Dauzon où les génoises sont colonisées par de nombreux nids qui sont restructurés et solidifiés chaque année.

Il est essentiel que chacun de nous les respecte. Les hirondelles retrouvent dans leurs vols, les martinets, à la vitesse extraordinaire.

Dans la campagne, les hirondelles rustiques vivent dans les granges et accrochent leur nid aux poutres de celles-ci ou les génoises des bâtiments ruraux.

- La plantation d'arbres reste nécessaire pour agir sur la biodiversité et favoriser la fécondation des différentes variétés par les abeilles. Le terrain des « Pères » est en train de devenir un arboretum d'espèces anciennes de fruits et une haie mellifère composée de 150 variétés d'arbustes différents vient d'y être plantée (cf article le parcours de santé).





► LAYRAC ET LE 48^e RÉGIMENT DE TRANSMISSION

Depuis de nombreuses années la ville de Layrac est jumelée avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 48^e RT.

Le 4 juin 2020 a eu lieu la cérémonie de passation de pouvoirs entre le Capitaine Frédéric, commandant la CCL et le Capitaine Franck.

Cette cérémonie était placée sous les ordres du Colonel CLAUS, chef de corps du 48^e Régiment de Transmission, initialement prévue à Layrac, n'a pu se déroulé au cœur du village en raison des circonstances sanitaires.

Rémi CONSTANS, maire, et Thierry PILLIAUDIN, 1^{er} adjoint, y ont assisté.



► LES CHATS « LIBRES »

La population de chats errants dit « CHATS LIBRES » ne cesse d'augmenter à Layrac quels que soient les endroits. La municipalité s'est rapprochée de l'Association pour le Respect et la Protection de l'Animal (ARPA 47) en raison de son savoir faire. Une convention de partenariat a été signée. Elle détermine les modalités de prise en charge des frais de stérilisation, d'identification et de suivi.

La capture des animaux sera réalisée par l'ARPA 47 ainsi que le retour dans leur environnement. Les opérations seront réalisées par un vétérinaire choisi par l'ARPA 47.

La municipalité prendra en charge 50 % des frais de stérilisation et de tatouage soit 40 € pour les femelles et 30 € pour les mâles.

Cette action permettra avec le temps de limiter la population de chats sans maître.



Le 7 juillet : Mme. Dubos - ARPA 47
M. Contans - Maire / M. Saint-Pierre - élu

► MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE – ÉTÉ 2020

Une modification des horaires et des jours d'ouverture de la Poste vient d'être mise en place par la direction locale de la Poste. Désormais jusqu'à fin septembre, le bureau de poste de Layrac sera ouvert du **lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**.

La Poste sera également ouverte les **samedis 11 juillet, 8 août et 5 septembre, de 9 h 00 à 12 h 00**.

Les préconisations gouvernementales se poursuivent pour limiter la transmission du COVID-19, en observant à l'intérieur du bâtiment de la poste les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque.

► COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie s'est déroulée en pleine période de confinement sans public, en présence de 4 élus : T. Pilliaudin, J-J. Aurensan, P. Penfrat, l'ancien maire P. Pujol ainsi que M. Sengenès, porte-drapeau de la FNACA.

Le maire Rémi Constans a lu le discours du Président de la République puis déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Cette cérémonie fut sobre avec un discours émouvant du Président E. Macron qui loua :

« *L'heure, en France, de l'Union nationale pour fonder les beaux jours annoncés par le Conseil National de la Résistance.* » et insista aussi sur « *la paix retrouvée qui dure depuis 75 ans* ».

► LE MARCHÉ DE LAYRAC PENDANT LE CONFINEMENT

Le marché fermier de plein air de Layrac du vendredi matin a eu lieu pendant toute la période de confinement.

Sur demande argumentée et justifiée de M. le Maire, Mme la Préfète de Lot-et-Garonne a autorisé, par arrêté préfectoral, la tenue du marché avec des règles de sécurité sanitaire très strictes : sens de circulation imposé, nombre de personnes limité et mise à disposition à l'entrée comme à la sortie de solution hydro-alcoolique.

Le nombre de commerçants est passé progressivement de 4 à 5 puis 6 commerçants.

La municipalité a souhaité, en remerciement pour leur fidèle participation faire un geste de soutien envers les commerçants habituels en les exonérant de droits de place pour les mois de mars, avril, mai et juin.

De plus, a eu lieu le 10 juillet 2020 en fin de marché une sympathique manifestation, organisée avec des produits achetés sur le marché de Layrac qui a réuni autour d'une sangria, les commerçants, le public et les élus.

Il est à noter que de nouveaux commerçants ont demandé à s'installer sur le marché ce qui prouve l'intérêt porté à Layrac.

Une vidéo sur le marché « confiné » du 8 mai 2020 est visible sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=tWQOdCpSk1g>



▶ TEMPO INFOS

Rentrée Septembre 2020

Permanence d'informations et vente d'abonnements scolaires :

MERCREDI 19 AOÛT DE 14 H 00 À 17 H 00 / SALLE DE PRESTIGE À LA MAIRIE DE LAYRAC.

Documents à fournir avec le formulaire d'inscription Tempo complété et remis sur place :

- 2 photos d'identité récentes et identiques,
- certificat de scolarité (16 ans et +),
- justificatif de domicile.

▶ PLAN CANICULE 2020

Le plan canicule est mis en place comme les années précédentes.

Madame Corinne CHAULE a adressé 800 lettres d'information aux personnes les plus fragiles.

Plus de 100 personnes ont déjà répondu, pour ceux qui ne se sont pas encore inscrits, il est encore temps de le faire auprès du CCAS : **05 53 87 19 90**

Les personnes ayant répondu seront contactées en cas de besoin.

▶ OBJETS PERDUS / TROUVÉS

De nombreux objets trouvés (clés, téléphone, portefeuille, sacs, lunettes...) sont déposés chaque année à la mairie. Si vous avez perdu l'un d'entre eux, nous vous invitons à venir vous renseigner à l'accueil de la mairie.

▶ L'ADMR INTERCOMMUNALE DE LAYRAC COMMUNIQUE

Fidèle à ses engagements L'ADMR Intercommunale de Layrac a accompagné la population de Layrac et particulièrement les personnes les plus fragiles au long de ce 1^{er} semestre 2020 riche en rebondissements et en difficultés de toutes sortes.

A la demande des autorités gestionnaires de la crise un service minimum auprès des familles et des personnes isolées a fonctionné les 2 premières semaines de confinement : 15 salariées assistantes et auxiliaires de vie ont assuré, dès le premier jour de confinement, un service journalier auprès de 120 familles isolées et en difficultés d'autonomie. Puis très vite, dès la 3^{ème} semaine, toujours sous directives administratives, nous avons remis en place un service complet auprès de toutes les personnes aidées désirant et acceptant nos salariées à domicile.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus dans les moments difficiles, nous apportant spontanément une aide morale et matérielle.

Merci aux salariées d'avoir assuré sans faillir une présence de tous les instants avec dévouement et constance.

Merci à Messieurs Jean Claude Decuyper, Pierrick Pasche, Eric Bories, Jacques et Pascal Leboucher, et Roger Ben Aim, qui ont aidé avec beaucoup d'efficacité à fournir des masques, des visières et des blouses, permettant à notre personnel de travailler sereinement tout en protégeant les personnes aidées.

Merci aux bénévoles œuvrant régulièrement auprès de l'ADMR et qui ont su se montrer présents tout au long de la crise.

Merci à la mairie de Layrac pour son aide matérielle.

Merci aux pharmacies d'Etigny et d'Astaffort qui nous ont fourni les protections indispensables au pire moment.

Merci enfin à la Société Renault-Truck qui nous a fourni gracieusement ainsi qu'à l'ADMR de Sainte-Colombe un grand nombre de blouses jetables si indispensables dans notre travail.

Nous continuons à être disponibles au service de tous.



Pour nous joindre :

ADMR INTERCOMMUNALE DE LAYRAC, 2 avenue des Pyrénées, 47390 LAYRAC

Tél : 05 53 95 49 17

Mail : assolayrac@fede47.admr.org

Site : www.47.admr.org

Association loi 1901 regroupant 2700 associations de service à la personne, partout en France. Membre de l'UNAF et de l'UNIOPSS

POLITIQUE

BUDGET PARTICIPATIF

Le conseil départemental a lancé un budget participatif pour un montant de 1 million d'euros destiné à financer des projets présentés par des associations de Lot et Garonne.

Plus de 400 projets ont été retenus : ils sont répertoriés dans un document accessible par internet (www.initiativecitoyenne47.fr) mais également consultable en mairie .

Chaque habitant(e) du Lot et Garonne a dès maintenant et jusqu'au 4 septembre, la possibilité de voter (soit par internet soit à la Mairie) en sélectionnant obligatoirement 3 projets parmi plus de 400 !

Layrac est concerné par trois de ces projets :

- Celui soumis par « A Bisto de Nas » qui porte le numéro 1029 : achat d'un soubassophone,
- Celui soumis par le Basket Club de Layrac-Astaffort qui porte le numéro 6037 : acquisition de matériel pour développer la motricité chez les enfants.
- Enfin celui soumis par OSEN Pôle Humanitaire qui porte le numéro 5088 : acquisition de matériel pour un stand de présentation. Cette association qui soutient une école au Burkina Faso a son cœur à Layrac : elle a été fondée par Gilbert Galy qui nous a quitté récemment. Plusieurs Layracai(se)s font partie de son conseil d'administration.

VIE ÉCONOMIQUE



ESCALE BEAUTÉ - 43 Avenue Massenet, 47390 Layrac - Tél : 05 24 29 79 77

L'institut & Spa Escale Beauté vous accueille pour un instant de détente et d'évasion dans un cadre raffiné au service de votre beauté et de votre bien-être.

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 09 h 30-19 h 00 / samedi : 09 h 30-16 h 30

BEAUTY CLEM - 25 Rue Prosper Dauton, 47390 Layrac - Tél : 07 70 66 56 46

Styliste onguulaire, beauté du regard, maquillage

Horaires : lundi : 14 h -18 h 30 / mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 09 h 30-19 h 00 / samedi : 09 h 30-13 h 00



LA BISCUITERIE DE LILLY

Emilie JOURDAN confectionne des gâteaux maison, elle vous invite à découvrir toutes ses pâtisseries sur son site internet : www.la-biscuiterie-de-lilly.fr.

Contact : 06 52 58 97 78 ou par mail : labiscuiteriedelilly@gmail.com

ROMMANGE CRÉATION - Atelier de couture à Layrac

4 Rue Patriotique, 47390 Layrac. Tél : 06 15 12 30 94 . Mettant tout notre savoir-faire et notre créativité au service de votre mariage, l'équipe de Rommange Création saura vous proposer des accessoires de qualité, tout en y intégrant entièrement vos choix et vos goûts.

Horaires : Mardi, Mercredi : 13 h 30-17 h 00 / Vendredi : 10 h 30-17 h 00



En Bout de Cime - Chemin de Masères 47390 Layrac

Elagage, démontage, abattage, taille de haie, petit débroussaillage.

Tél : 06 78 33 74 35 M. Kevin SADOUY

AMJ 47 - Agencement Menuiserie Jardin

Deguilhem, 47390 Layrac. **Contact : 06 37 72 74 09**



LF KARTING

Nouvel exploitant de la SAS LF KARTING Monsieur FORNY Jérôme.

Pension pour chevaux à LAGRAVADE

Une pension pour chevaux s'est ouverte au Domaine de Lagravade, pour toute information, n'hésitez pas à contacter Madame ALABRÉ au 06 99 30 38 24



IN MEMORIAM

▶ MADEMOISELLE POUQUET

Mademoiselle Huguette POUQUET vient de nous quitter.

Née le 23 novembre 1947 à Tulle, elle fut le pilier de la pharmacie appelée par tous les habitants « *pharmacie POUQUET* ».

Elle assura le service avec passion et disponibilité pendant plus de 30 ans. Elle avait succédé à Madame DEBATS (fille de l'épicier Monsieur BOUCHET) qui tenait la pharmacie de la rue Prosper Dauzon. Cette dernière fut transférée avenue Massenet, à l'angle de la place du monument aux morts où elle existe toujours reprise par Madame Mélissa DEILHES depuis le 1^{er} août 2019.

▶ MONSIEUR MICHEL GRASSOT

Notaire très connu sur l'Agenais durant 33 ans, installé au numéro 2 place des Droits de l'Homme à Agen.

Personnalité qualifiée de la vie agenaïse, il fut Vice-Président Honoraire du Conseil Supérieur du Notariat et membre du conseil d'administration de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale.

Epoux de Madame Catherine RICHON-GRASSOT, ancienne adjointe au maire de Layrac et élue communautaire durant le mandant 2014-2020.



ÉTAT CIVIL

▶ NAISSANCES

LEFEBVRE Ayden
Né le 27 janvier 2020

DYON Ethan
Né le 27 mars 2020

NEBBAG Waël
Né le 24 mai 2020

BOUSSIN-FORT Manon
Née le 2 juin 2020

LAPORTE-FAURET Maïna
Née le 30 juin 2020

PLANQUE Colin
Né le 2 juillet 2020

▶ DÉCÈS

DIGO Yvonne *
Veuve **GILBERT**
Née le 25 janvier 1931
Décédée le 28 décembre 2019

STINGERH Reine *
Veuve **GONNET**
Née le 17 octobre 1927
Décédée le 16 janvier 2020

FALGAYRAS Danielle
Épouse **DI COSTANZO**
Née le 14 août 1951
Décédée le 25 janvier 2020

SIAM Denise
Épouse **CHELLE**
Née le 12 juin 1942
Décédée le 26 janvier 2020

VERNHET SUZANNE
veuve **ROBERT**
Née le 9 juillet 1930
Décédée le 29 janvier 2020

GIRARD Jean-Paul *
Né le 11 novembre 1936
Décédé le 1^{er} février 2020

RICARD Aline *
Épouse **LAGARDERE**
Née le 7 octobre 1944
Décédée le 17 janvier 2019

* Résident(e) EHPAD

SCAGLIA Henri-Marius
Né le 9 mars 1924
Décédé le 17 février 2020

AZNAR Linette *
Née le 19 décembre 1926
Décédée le 20 février 2020

DUCOURNEAU Michel
Né le 13 décembre 1943
Décédé le 23 février 2020

COURTADE Carmen *
Épouse **MONTOLIU**
Née le 18 février 1934
Décédée le 28 février 2020

MENDES Zulmira
Épouse **DANTAS**
Née le 18 mai 1948
Décédée le 5 mars 2020

LORENZO Frédéric
Né le 15 octobre 1939
Décédé le 15 mars 2020

SORIANO Camille *
Né le 21 février 1924
Décédé le 21 mars 2020

GRASSOT Michel
Né le 26 janvier 1933
Décédé le 22 mars 2020

PLART André
Né le 13 octobre 1948
Décédé le 23 mars 2020

GUILLERAULT Andrée *
Veuve **ROCHE**
Née le 6 juin 1924
Décédée le 26 mars 2020

HANRION Marie
épouse **MORIVAL**
Née le 5 janvier 1948
Décédée le 27 mars 2020

DE BARBERIN-BARBERINI Bruno *
Né le 10 décembre 1934
Décédé le 17 avril 2020

DUPIN Pierre
Né le 2 août 1930
Décédé le 28 avril 2020

CARRE Max
Né le 3 juillet 1954
Décédé le 18 mai 2020

HASCOËT Roger *
Né le 20 juillet 1928
Décédé le 31 mai 2020

BENNETOT Sophie
Née le 4 mars 1971
Décédée le 26 mai 2020

DUPUIS Denis
Né le 16 juillet 1930
Décédé le 11 juin 2020

LOUBÈRE André
Né le 3 décembre 1929
Décédé le 18 juin 2020

BOUCHARD Claude
Né le 22 février 1934
Décédé le 29 juin 2020

GABIOLE Aline
Épouse **PERES**
Née le 9 septembre 1927
Décédée le 20 juillet 2020



▶ MARIAGES

VEIGA Sophie
et **ARCA Elisabeth**
le 11 janvier 2020

NEBBAG Youness
et **POISSON Laura**
le 14 janvier 2020

TENTINI Guillaume
et **DRAPÉ Adeline**
le 7 mars 2020

